

GRID

2019

RAPPORT MONDIAL SUR  
LE DÉPLACEMENT  
INTERNE

RÉSUMÉ



## REMERCIEMENTS

Le Rapport mondial 2019 de l'IDMC sur le déplacement interne a été réalisé grâce au généreux soutien des partenaires suivants : l'Agence américaine pour le développement international, l'Agence suédoise de développement et de coopération internationale, le Ministère fédéral des Affaires étrangères d'Allemagne, le Ministère des Affaires étrangères de Norvège, le Ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce, le Bureau américain de la population, des réfugiés et des migrations, la Commission Européenne, l'Organisation internationale pour les migrations, le Département fédéral des Affaires étrangères de la Suisse et le Ministère des Affaires étrangères du Liechtenstein.

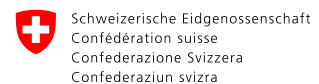


Photo de couverture : Femme déplacée de l'île de Bhola vivant à 'Bhola Slum', bidonville de la ville de Dhaka, au Bangladesh. De nombreuses personnes ont dû quitter leur domicile à cause de l'érosion du littoral et d'autres effets du changement climatique touchant le sud du pays. Les personnes déplacées vivent maintenant pour la plupart dans les bidonvilles de Dhaka (Mahmud Hossain Opu pour l'IDMC, février 2019).

RAPPORT MONDIAL SUR  
**LE DÉPLACEMENT**  
**INTERNE**

**RÉSUMÉ**

MAI 2019



Le Rapport mondial sur le déplacement interne (GRID) présente les principales situations de déplacement interne dans le monde et souligne le besoin d'investissements politiques et opérationnels pour atténuer ses effets et réduire le risque de futurs déplacements.

Comme le met en évidence la présente édition du rapport, le déplacement interne est un phénomène de plus en plus prolongé et urbain. À mesure que les villes grandissent et que le déplacement urbain change, les municipalités sont de plus en plus en première ligne pour répondre aux crises et réduire les risques sur le temps long. La prise en charge de cette question par les institutions, tant au niveau international que national, devra donc s'accompagner d'un soutien concret et marqué envers l'action locale.

Le nombre de personnes déplacées internes dans le monde ne cessant d'augmenter, il est d'autant plus vital que toutes les parties impliquées dans la mise au point de mécanismes de réponse à cette problématique disposent de données fiables qui puissent soutenir l'élaboration de politiques et orienter leur pratique. L'édition 2019 du GRID participe aux efforts entrepris pour combler le manque de connaissances et fait ressortir les domaines dans lesquels les données sont insuffisantes.

*Les fortes pluies et les inondations généralisées de décembre 2018 ont gravement touché les personnes déplacées vivant dans le camp d'Al-Areesha en Syrie. Crédit photo © HCR/Hisham Arafat, décembre 2018*



# Le déplacement interne, un défi global concentré dans quelques pays et régions

## Conflits et violence : nouveaux déplacements par région

Les conflits et la violence ont causé 10,8 millions de nouveaux déplacements à travers le monde, dont plus de la moitié en Éthiopie, en RDC et en Syrie. Plus des deux tiers des nouveaux déplacements liés aux conflits ont eu lieu en Afrique subsaharienne, touchée en cours d'année par la sécheresse, les inondations et une intensification de la violence. L'Afrique compte aussi parmi les régions ayant enregistré les plus grands nombres de déplacements prolongés.

Au Moyen-Orient, les conflits et la violence ont continué de provoquer des déplacements et de faire obstacle aux retours. La deuxième moitié de l'année 2018 a été particulièrement marquée par une aggravation du

conflit au Yémen, venue accentuer la vulnérabilité d'une population déjà en situation de crise. Le conflit en Syrie a diminué en intensité, mais a tout de même contribué à des mouvements forcés de population les plus importants au monde. L'insécurité et les destructions généralisées ont par ailleurs empêché les habitants de revenir dans leur région d'origine.

A la fin de l'année, environ 41,3 millions de personnes ont été identifiées comme étant déplacées internes par les conflits et la violence dans 55 pays, un chiffre record. Les trois quarts, soit 30,9 millions de personnes, vivaient dans seulement dix pays.

## Les dix pays comptant le plus grand nombre de personnes déplacées à la fin de l'année 2018

## Catastrophes : nouveaux déplacements par région

La vulnérabilité croissante et l'exposition aux aléas d'occurrence soudaine ont entraîné 17,2 millions de nouveaux déplacements dans 144 pays et territoires. Les tempêtes, en particulier les cyclones tropicaux et les pluies liées à la mousson, ont contraint les populations d'Asie de l'Est et Pacifique plus que partout ailleurs à quitter leur foyer. Les 3,8 millions de nouveaux déplacements enregistrés aux Philippines nous rappellent que le pays est exposé à des risques particulièrement importants. La mousson a aussi eu des conséquences désastreuses en Asie du Sud, où l'Inde a comptabilisé à elle seule 2,7 millions de nouveaux déplacements.

À l'heure actuelle, le nombre de déplacements générés par les catastrophes à évolution lente dans le monde demeure inconnu. La sécheresse observée dans seulement neuf pays — l'Afghanistan, le Brésil, le Burundi, l'Éthiopie, l'Irak, Madagascar, la Mongolie, le Sénégal et la Somalie — s'est traduite par au moins 760 000 nouveaux déplacements en 2018, un chiffre nettement sous-évalué. Des températures élevées et de faibles précipitations ont par ailleurs entraîné des incendies sans précédent qui ont ravagé plusieurs pays comme les États-Unis, la Grèce et l'Australie, déplaçant des centaines de milliers de personnes. Les importants dégâts matériels occasionnés ont empêché un retour rapide des habitants.



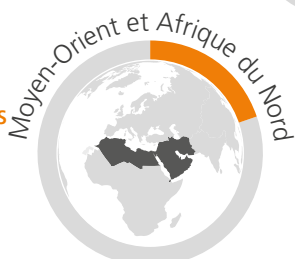
7 446 000  
69,1 % des déplacements liés aux conflits



544 000  
5,0 %



236 000  
2,2 %



2 137 000  
19,8 %



404 000  
3,7 %

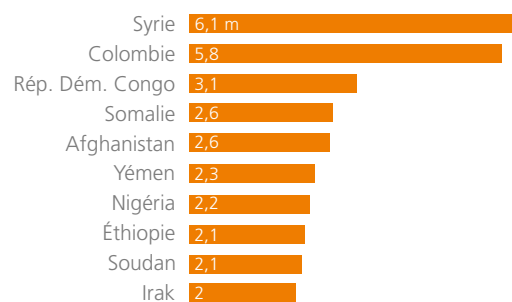


12 000  
0,1 %



41,3 m

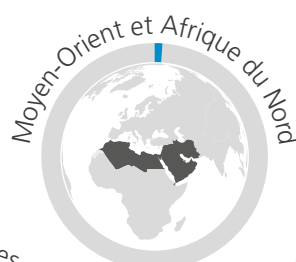
Personnes vivant en situation de déplacement du fait des conflits et de la violence dans 55 pays et territoires au 31 décembre 2018



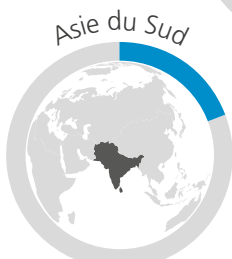
9 332 000  
54,3 % des déplacements liés aux catastrophes



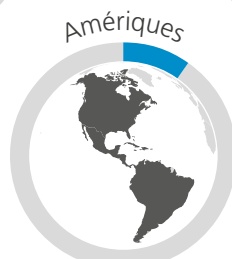
2 611 000  
15,2 %



214 000  
1,2 %



3 303 000  
19,2 %

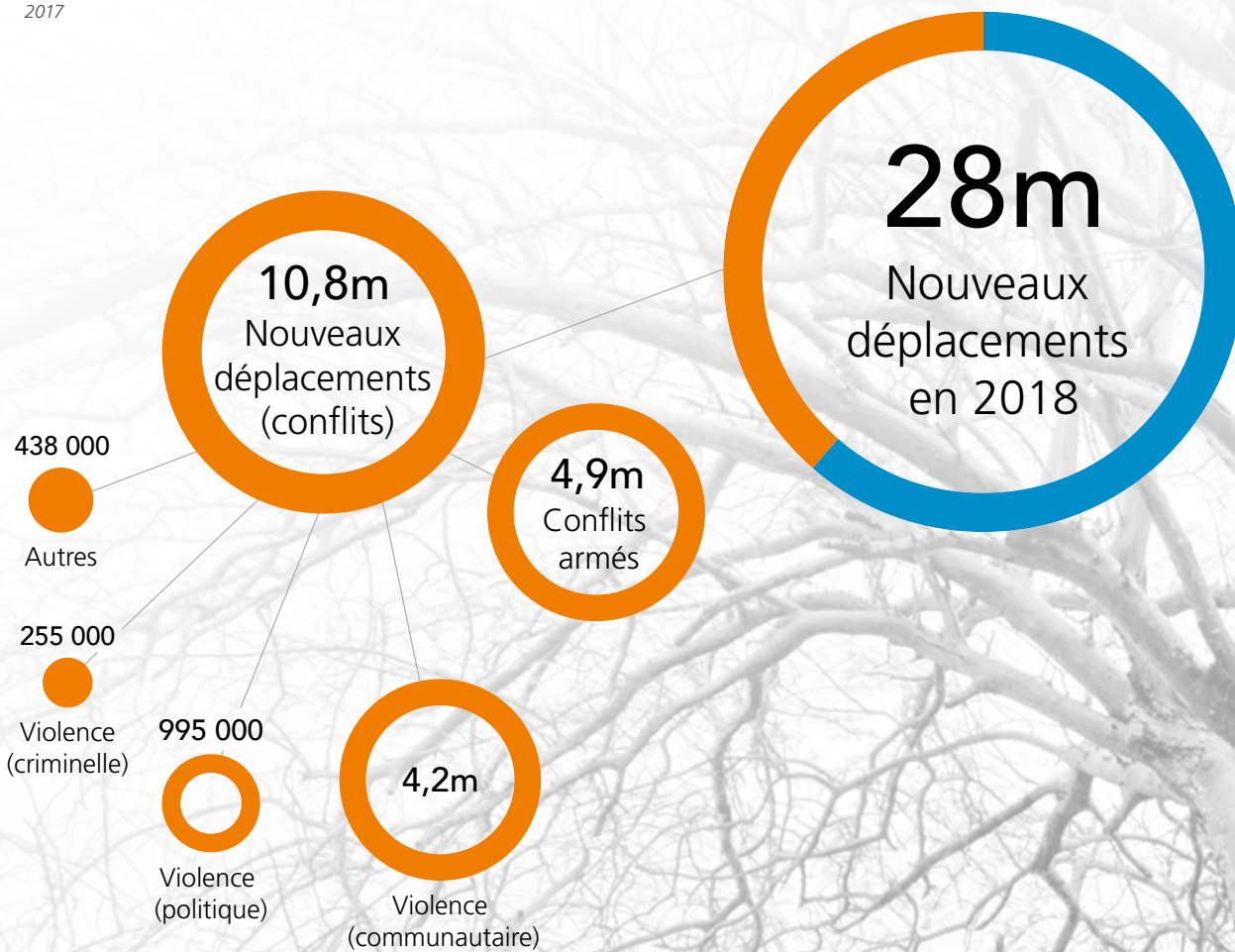


1 687 000  
9,8 %

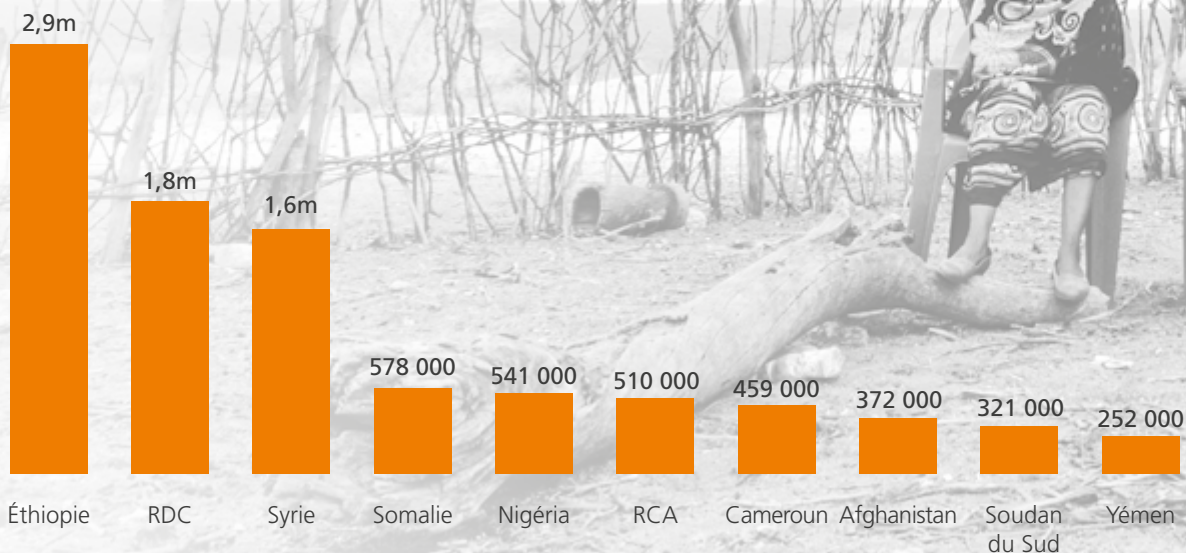


41 000  
0,2 %

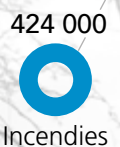
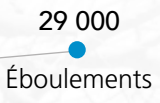
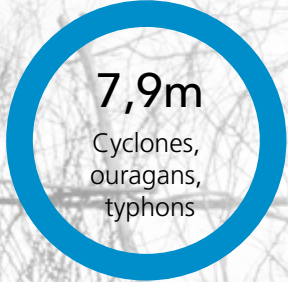
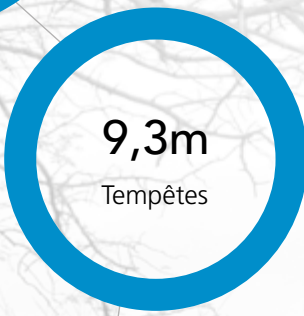
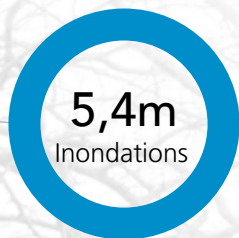
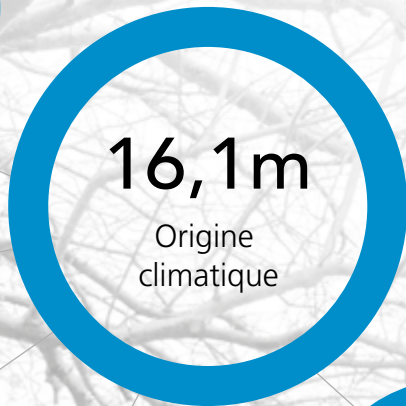
Des femmes déplacées prennent part à une discussion de groupe sur la satisfaction des bénéficiaires à Guji dans la région d'Oromia en Éthiopie. Crédit photo : OIM/Rikka Tupaz 2017



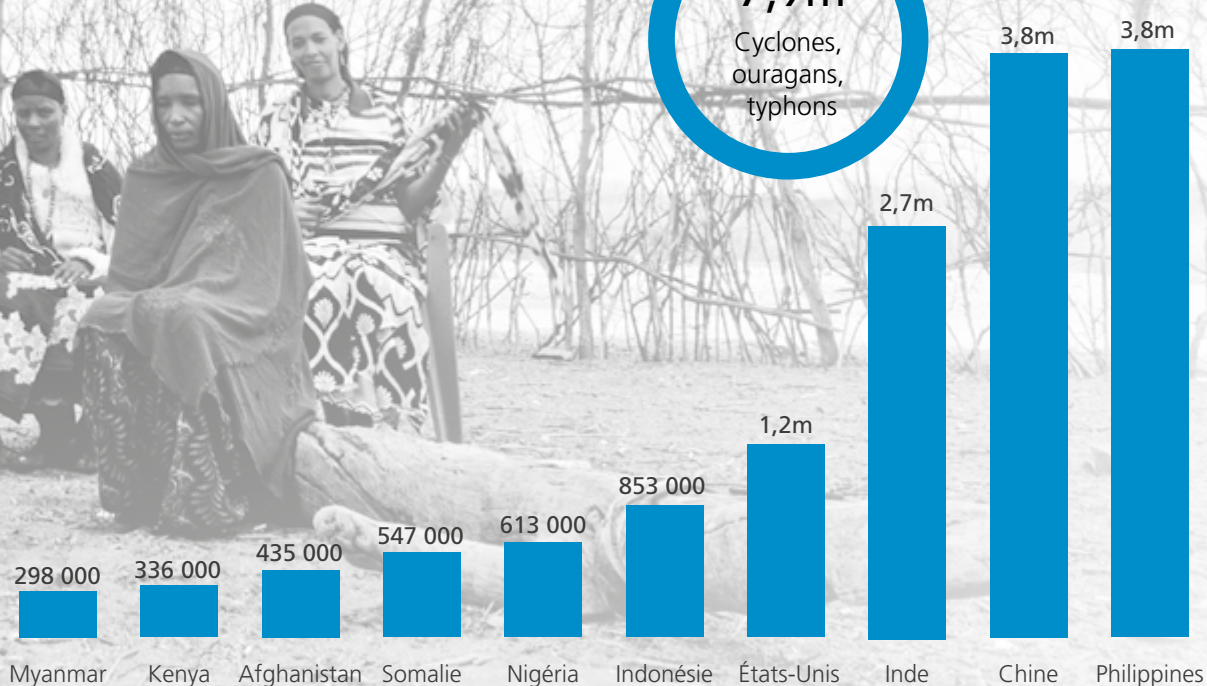
NOUVEAUX DÉPLACEMENTS (CONFLITS ET VIOLENCE)







NOUVEAUX DÉPLACEMENTS (CATASTROPHES)



## Le risque de déplacement s'accroît à mesure que ses causes et ses effets convergent

L'instabilité politique, la pauvreté endémique, les inégalités et les changements environnementaux et climatiques génèrent des déplacements prolongés et récurrents. De nombreuses personnes déplacées internes tentent de retourner dans des régions instables offrant des perspectives socio-économiques limitées. Loin d'être favorables à la mise en œuvre de solutions durables, de tels contextes accroissent les risques et renforcent la probabilité de nouvelles crises.

Malgré les accords de paix et de réconciliation signés en Colombie, en République centrafricaine et au Soudan du Sud, les déplacements ont perduré, illustrant cette réalité. En 2018, des facteurs sous-jacents de conflit ignorés ont également déclenché de nouvelles crises, forçant des millions de personnes à prendre la fuite, à l'image du conflit anglophone au Cameroun, du déferlement de vagues de violence dans les régions centrales du Nigéria ou encore du conflit sans précédent que connaît l'Éthiopie.

Dans de nombreux pays, des personnes ont été déplacées à la fois par les conflits et les catastrophes, engendrant parfois des déplacements secondaires. En Afghanistan, la sécheresse et les conflits ont causé des déplacements dans des proportions semblables. De même, l'allongement de la saison des pluies a engendré le déplacement de millions de personnes dans plusieurs régions du Nigéria et de la Somalie déjà en proie au conflit. La plupart des déplacements liés aux catastrophes enregistrés en Irak et en Syrie concernaient des personnes qui, pour fuir les conflits, vivaient dans des camps frappés par les inondations.

## L'invisibilité de millions de personnes déplacées internes et l'inaccessibilité de solutions durables

De nombreuses personnes déplacées internes ne sont pas prises en compte. Les estimations pour la RDC, le Myanmar, le Pakistan, le Soudan et le Yémen sont considérées comme des sous-évaluations, et peu de données existent pour le Guatemala, le Salvador, le Honduras, la Russie, la Turquie et le Venezuela. Ces lacunes ne permettent pas de mesurer de manière précise l'ampleur du déplacement interne à l'échelle globale.

Il reste également difficile d'évaluer les solutions. Les rapports faisant état de personnes retournées, installées ailleurs dans le pays ou localement intégrées au cours de l'année fournissent rarement assez d'éléments concrets pour déterminer si la question de la vulnérabilité inhérente à leur situation de déplacement a été réglée. Bien que de nombreuses personnes ont été rapportées comme retournées dans leur région d'origine en Éthiopie, en Irak et au Nigéria, les conditions n'étaient pas favorables à leur réintégration à long terme.

De fait, évaluer la fin du déplacement reste difficile, et peu d'informations existent sur comment et quand les solutions durables sont atteintes, ni même lorsque du progrès dans ce sens est réalisé. Il semble que de plus en plus de personnes déplacées souhaitent s'intégrer localement, mais l'acceptation de cette solution reste toujours limitée. Ce constat s'illustre par l'absence presque totale de publications sur des expériences d'intégration locale réussies.

## Le déplacement interne est un phénomène de plus en plus urbain

De nombreuses personnes qui fuient les conflits et les catastrophes vont trouver refuge dans les villes, où, une multitude d'éléments s'accumulent et génèrent de nouveaux déplacements. Les frappes aériennes et les bombardements ayant touché des villes comme Al-Hodeidah au Yémen, Tripoli en Libye ou Deraa en Syrie ont entraîné des vagues importantes de déplacement en 2018. Malgré la fin des combats à Mossoul en Irak et à Marawi aux Philippines, les habitants n'ont pas pu y retourner à cause des destructions massives et de la présence de munitions non explosées.

Face à l'urbanisation rapide que connaît le monde, il est probable que l'exposition et la vulnérabilité des personnes aux catastrophes et aux déplacements qui en résultent continuent de s'accroître. À Dhaka, au Bangladesh, par exemple, l'expansion urbaine et la mauvaise gestion des systèmes de digues et d'évacuation des eaux génèrent un risque accru d'inondation et de saturation des sols. À défaut de mesures adéquates, ce risque continuera de s'accroître proportionnellement à l'augmentation démographique.

En moyenne, plus de 17 millions de personnes risquent d'être déplacées par les inondations chaque année, dont plus de 80% en milieux urbains et périurbains. Le risque de déplacement urbain lié aux inondations se concentre en Asie du Sud, en Asie de l'Est et Pacifique, mais est aussi particulièrement élevé en Afrique subsaharienne.

## La responsabilité nationale doit soutenir l'action locale pour faire face au déplacement urbain

La prestation de services de base reste un défi humanitaire majeur durant les crises et au sein des camps de déplacées, mais est aussi au cœur des efforts de développement dans les situations complexes de déplacement urbain et prolongé. Dans un contexte socio-économique déjà défavorable, les conflits et le déplacement prolongé compliquent la tâche des autorités locales en matière de services adaptés aux besoins des personnes pauvres vivant en milieu urbain. De nombreuses personnes déplacées sont prises dans un piège de pauvreté qui prolonge leur déplacement et accroît le risque de déplacements secondaires.

Des investissements plus importants à l'échelle des villes doivent venir renforcer les capacités des communautés et des autorités locales en matière d'analyse, de planification et d'action. Dans l'optique de mettre fin à la situation prolongée ou récurrente de déplacement des personnes déplacées internes, une législation en faveur de leur inclusion, de même que la mise à disposition de logements et de services qui leur sont destinés doivent faire partie intégrante de la gouvernance des villes. Un tel changement requiert la participation active des personnes déplacées et de leurs communautés d'accueil pour qu'à terme, elles soient en mesure de relever le défi elles-mêmes.

Les interventions humanitaires isolées et à court terme doivent laisser la place à des efforts concertés et cohé-

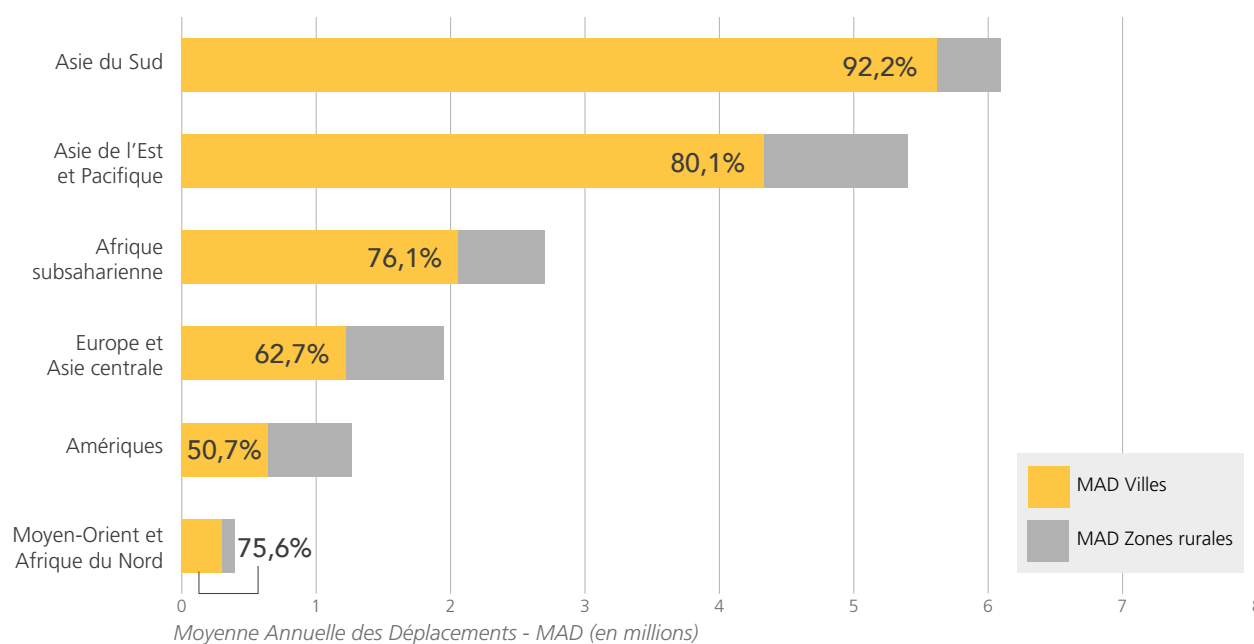
rents de lutte contre la pauvreté, comprenant une assistance ciblée et une couverture sociale renforcée. Pour soutenir efficacement l'action locale, la communauté internationale devra lever les obstacles institutionnels à un travail cohérent et assurer la coordination des efforts de financement et de planification entrepris par les divers acteurs de l'aide humanitaire, du développement et de la consolidation de la paix avec un nouveau sentiment d'urgence et de détermination.

## L'évolution des politiques est encourageante, mais la volonté des gouvernements doit être renforcée

En 2018, plusieurs régions du monde ont laissé entrevoir des avancées politiques prometteuses. En adoptant une loi sur le déplacement interne, le Niger a été le premier pays à incorporer les dispositions de la Convention de Kampala dans sa législation nationale. Le Kosovo a reconnu l'importance de soutenir les retours volontaires des réfugiés et personnes déplacées internes en réactualisant sa politique existante dans ce sens. Le Vanuatu a élaboré une politique sur le déplacement lié au réchauffement climatique et aux catastrophes et les Fidji ont adopté de nouvelles directives sur la réinstallation des populations déplacées par les catastrophes dans le cadre des effets du changement climatique, produites en consultation avec les communautés affectées.

Les villes sont également chargées de transposer et d'appliquer à l'échelle locale les cadres normatifs nationaux et globaux de développement durable, ce qui repré-

## Risque de déplacement lié aux inondations par zone géographique



sente souvent un défi. La manière dont le pouvoir et les ressources sont décentralisés, et l'étendue de cette décentralisation détermineront la capacité des villes à assurer une gouvernance et une mise en œuvre des mesures efficaces.

De nouvelles approches prometteuses en matière de logement, de services de base et d'emploi sont en train d'émerger. À titre d'exemple, une initiative de « location-accession » lancée par la municipalité de Marioupol en Ukraine, a remédié à la pénurie de logements locatifs abordables pour les personnes déplacées internes vivant en milieu urbain. À Mossoul, l'emploi de personnes déplacées internes par les entreprises locales ainsi que des aides à l'autoconstruction d'habitations ont non seulement facilité les retours, mais aussi permis de redynamiser certains quartiers et l'économie locale.

Des changements à l'échelle des villes demandent des progrès dans au moins trois domaines majeurs. Des connaissances et des preuves sur les causes, les impacts et les risques de déplacement urbain sont nécessaires pour aborder et réduire ce phénomène. Les capacités à agir face aux preuves et à développer des actions inclusives et durables doivent aussi être renforcées, en particulier dans les pays à faible revenu ou confrontés à des crises importantes de déplacement.

En parallèle, une volonté politique accrue est nécessaire tant au niveau municipal que national. Pour cela, des mesures incitatives ciblées doivent être mises en place pour permettre aux autorités d'adapter la planification urbaine, l'investissement, la réglementation et la prestation de services à l'informalité et au déplacement prolongé. Les opportunités urbaines ne pourront être créées sans solutions politiques, et ses solutions devront s'étendre au-delà des réponses à court terme, dans une optique de réduction des risques dans le futur et de développement inclusif des villes.

## Des solutions à portée de main : des données et des preuves plus solides

Les défis concernant les données du déplacement interne sont interconnectés. Une approche inclusive avec des normes communes et un renforcement de la coopération, de la coordination et de l'interopérabilité des données est essentielle pour que les gouvernements et autres parties prenantes comprennent pleinement, préviennent et adressent le phénomène grâce à de meilleures politiques et des efforts plus poussés en terme de planification et de réduction des risques.

Dans la mesure où seulement un quart environ des données mondiales sur le déplacement interne est

géoréférencé, et que peu ou pas d'information relative à la durée du déplacement existe, il n'est possible d'apprécier le déplacement interne que de façon limitée dans le temps et l'espace. Ces lacunes nuisent non seulement à la mise en œuvre de mesures efficaces, mais aussi à l'élaboration de stratégies performantes visant à mettre fin au déplacement ou à en réduire le risque sur le long terme.

Une approche inclusive visant à combler ce manque de données est possible. Définir des normes communes et une meilleure coopération et coordination constituent des objectifs accessibles qui contribueront grandement à fournir des éléments de preuve servant de base à l'élaboration de politiques, à la planification du développement et à l'organisation d'interventions humanitaires. Des outils permettant l'évaluation des besoins, l'analyse des risques, la programmation des investissements et le suivi des progrès accomplis existent déjà et permettent aux États d'envisager des approches durables visant à mettre fin au déplacement. La priorité est maintenant d'apporter aux autorités nationales et locales le soutien financier et technique nécessaire à leur mise en œuvre.

De nouvelles technologies et approches ont le potentiel de surmonter certaines difficultés liées à l'obtention de données complètes, actualisées, précises et ventilées sur diverses situations de déplacement. Utilisées dans le respect des questions éthiques de confidentialité et de protection des données, elles pourraient contribuer à combler les lacunes importantes que présente l'état actuel des connaissances.

Grâce à des données et des preuves plus solides, les gouvernements et autres parties prenantes sont mieux équipés pour comprendre et prévenir les futurs risques, ainsi que pour évaluer les progrès réalisés vers les objectifs fixés par les cadres normatifs internationaux tels que les Objectifs de développement durable, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) et l'Accord de Paris. Aussi, ils seront plus à même de répondre aux besoins spécifiques des personnes déplacées.

Alors que nous regardons vers l'avenir, nous constatons que de façon alarmante, les conclusions des précédents rapports de l'IDMC demeurent d'actualité. Cependant, le GRID de cette année montre que de nouvelles approches prometteuses existent. Dans un monde en urbanisation rapide, de nombreuses opportunités de solutions au déplacement existent en ville et dans leurs périphéries. Avec le soutien de la communauté internationale, une étroite collaboration entre les États responsables, les gouvernements locaux et la population, des solutions peuvent être trouvées pour réduire le risque global de déplacement et garantir un futur moins sombre aux personnes actuellement déplacées.

## Vers une liste de contrôle pour l'action sur le déplacement urbain : commençons par les données factuelles

---

### Données et analyses

---

- | Recenser de manière systématique les personnes déplacées en zones urbaines. Enregistrer leur nombre, ainsi que des informations sur la durée et la gravité de leur situation ventilées par sexe, âge, handicap et tout autre critère pertinent
- | Suivre les mouvements et les situations des personnes déplacées, non seulement au moment des crises mais aussi dans le temps
- | Mettre en place des exercices de profilage incluant les personnes déplacées et les populations d'accueil
- | Collaborer avec le secteur humanitaire, celui du développement et toute autre partie prenante œuvrant pour réduire la vulnérabilité et les risques de déplacement pour assurer une interopérabilité des données

### Capacité et participation

---

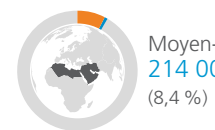
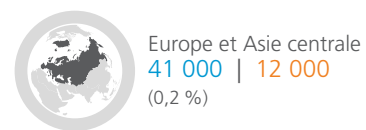
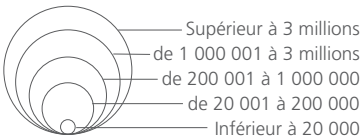
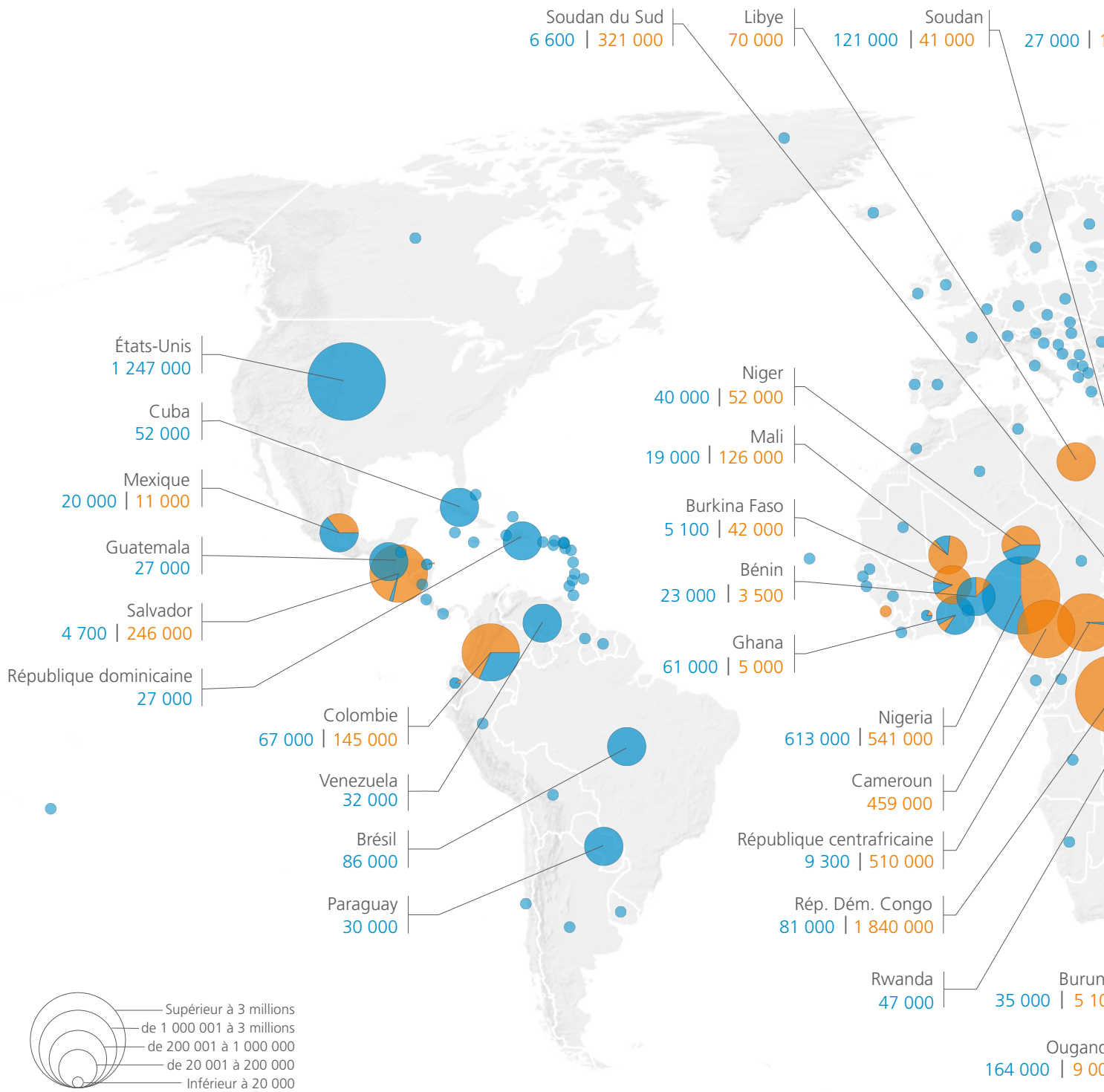
- | S'appuyer sur les capacités existantes des communautés pour recueillir des informations sur leur vulnérabilité et leurs besoins mais aussi sur leurs ressources, compétences et services
- | Renforcer les capacités d'analyse des données et statistiques des institutions locales et des organismes gouvernementaux
- | Travailler avec les personnes déplacées et les personnes à risque en vue d'établir les priorités en matière de services et de développement des infrastructures
- | Identifier des approches de développement urbain qui concilient l'informalité, y compris par le biais d'arrangements fonciers souples et sûrs et de stratégies adaptatives du marché du travail conformes aux initiatives nationales et internationales de développement durable

### Mesures d'incitation et volonté politique

---

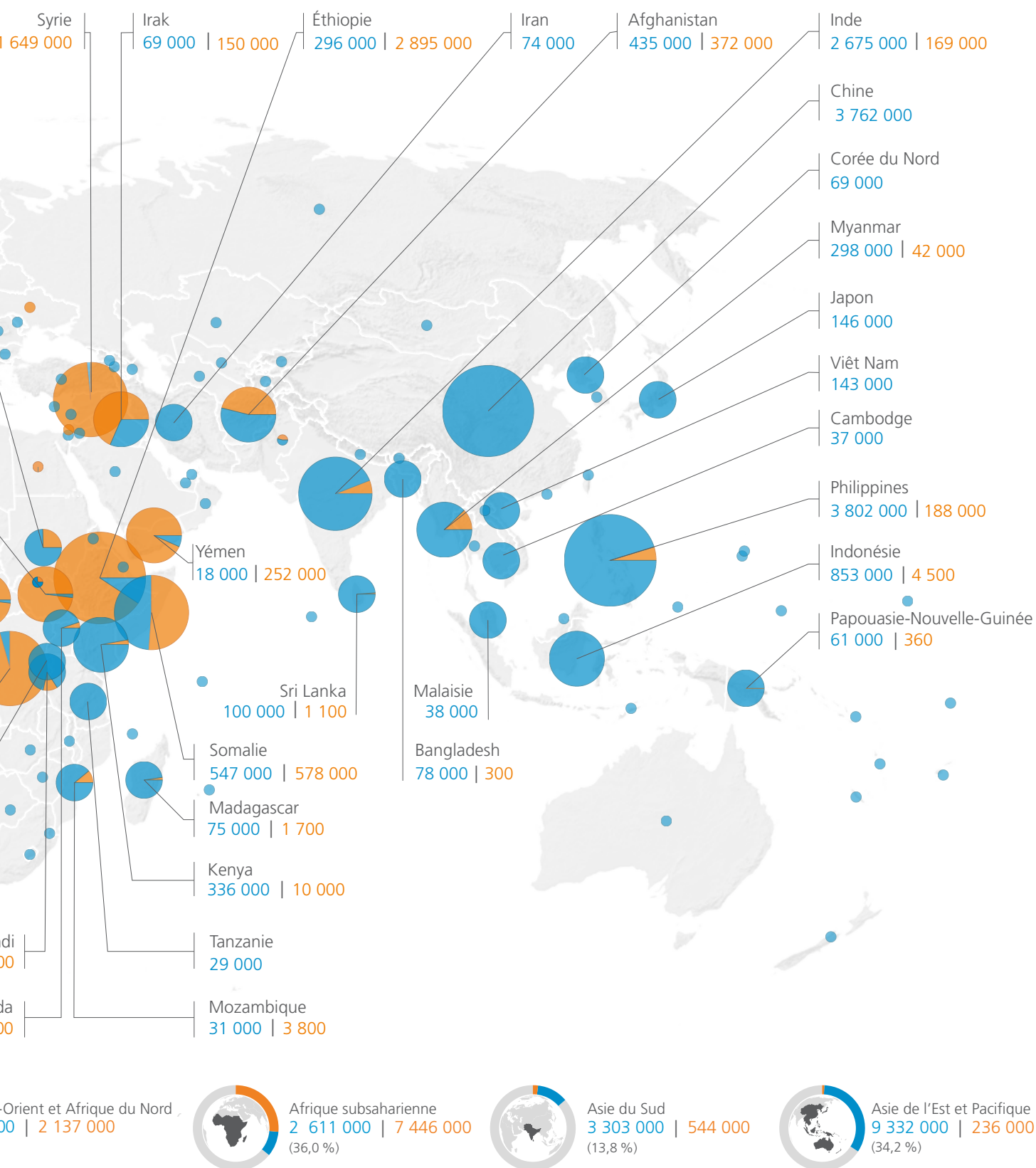
- | Évaluer les effets du déplacement sur le développement des villes et les risques que comporte l'inaction, notamment pour l'économie, la sécurité, la stabilité et le bien-être collectif
- | Utiliser les évaluations de risques pour plaider en faveur de nouveaux mécanismes de financement adaptés pour soutenir l'action municipale et intégrer le risque de déplacement au cœur des stratégies d'urbanisme
- | Fournir des exemples de mesures efficaces de gestion et d'atténuation du déplacement interne en milieu urbain et établir une plateforme d'échange et d'acquisition de connaissances à la disposition des municipalités et de leurs partenaires
- | Considérer les personnes déplacées internes comme citoyennes de leur communauté d'accueil en leur permettant de voter, de prendre part à la vie publique et en facilitant leurs démarches d'obtention de documents personnels, et ce, même si à terme, elles souhaitent retourner dans leur région d'origine

# NOUVEAUX DÉPLACEMENTS DU FAIT DE C



Seules les valeurs concernant les pays ayant enregistré plus de 20 000 nouveaux déplacements sont représentées. Ces valeurs ne sont pas exhaustives. Les frontières et les noms indiqués ainsi que les désignations utilisées sur cette carte ne sauraient constituer une quelconque approbation officielle.

# CONFLITS ET DE CATASTROPHES EN 2018



Les chiffres ayant été arrondies, certains totaux peuvent ne pas correspondre à la somme exacte des chiffres additionnés individuellement.  
 Source : *Acceptation officielle de la part de l'IDMC.*



L'Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC) est la principale source d'information et d'analyse sur les déplacements internes à l'échelle mondiale. Depuis notre lancement en 1998 au sein du Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC), nous apportons à la communauté internationale un service rigoureux, indépendant et fiable. Nos travaux viennent guider la prise de décisions politiques et opérationnelles dans l'optique de garantir des conditions de vie meilleures aux millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays ou risquant de le devenir.

Observatoire des situations de déplacement interne

3 rue de Varembe, 1202 Genève, Suisse

+41 22 552 3600 | [info@idmc.ch](mailto:info@idmc.ch)

 [www.internal-displacement.org](http://www.internal-displacement.org)

 [www.facebook.com/InternalDisplacement](https://www.facebook.com/InternalDisplacement)

 [www.twitter.com/IDMC\\_Geneva](https://www.twitter.com/IDMC_Geneva)

Téléchargez le rapport principal :

[www.internal-displacement.org/global-report/grid2019](http://www.internal-displacement.org/global-report/grid2019)